

Introduction bibliographique sur le voile islamique

Naïma El'Makrini* avril 2016

Le port du voile pour les femmes constitue une pratique antérieure à l'avènement de l'islam, il est présent dans l'ensemble du bassin méditerranéen et dans de nombreuses autres sociétés. Historiquement, la femme dans ces régions a dissimulé ses cheveux dans l'espace extra-domestique ; le voile indique également l'appartenance sociale de la femme. Et avec l'avènement de l'islam, le voile ne se situe donc pas en rupture avec le code vestimentaire de l'époque (voir pages 3 à 4).

Dans l'histoire récente du monde arabo-musulman, c'est seulement depuis l'époque moderne, fin 19^e et début 20^e siècle que le voile suscite la polémique, en lien à l'adoption progressive de la tenue occidentale et au phénomène de dévoilement, apparu au cours des années 1920 et 1950 dans quelques métropoles arabes, de quelques femmes issues de la haute bourgeoisie. Ce phénomène sera interprété comme un mouvement d'émancipation de la femme. Par exemple, Qasim Amin (1863-1908)¹, penseur réformiste et féministe, considère que le voilement de la chevelure féminine est incompatible avec le mode de vie moderne.

Parallèlement à la scolarisation des femmes et à leur visibilité dans l'espace public, à partir des années 1970-1980, la tenue islamique fait sa réapparition dans les villes des pays arabo-musulmans même s'il faut noter que le voile n'a pas complètement disparu dans les campagnes et dans certains quartiers des grandes villes. Certains interpréteront cela comme un

* De manière générale, cette rubrique propose des sélections d'ouvrages ou d'articles que le CISMODOC considère comme particulièrement intéressants pour la compréhension de l'une ou l'autre réalité de l'islam contemporain.

Cette sélection bibliographique particulière, ouverte à toute personne intéressée, se limite à des ouvrages français ou anglais facilement accessibles que nous considérons particulièrement pertinents pour une approche sur la question du voile. Par conséquent, il ne s'agit pas d'une bibliographie exhaustive sur ce thème.

Naïma El'Makrini est chercheuse documentaliste au CISMODOC

Pour citer cet article : N. El'Makrini, *Le voile islamique*, Sélection bibliographique du CISMODOC, avril 2016, 9 p.

¹¹ Qasim Amin a écrit deux ouvrages sur la question de la femme : *Libération de la femme* paru en 1899 et *La Nouvelle femme* publié en 1900. Voir notamment l'ouvrage de Georges Corm *Pensée et politique dans le monde arabe*, plus précisément la partie sur l'apparition du mouvement féministe arabe.

signe de réislamisation de la société (d'un revivalisme religieux), d'un repli communautaire mais aussi le signe d'un prosélytisme. Pour d'autres, au contraire, il s'agira d'une réappropriation de la modernité car il s'agit de femmes qui s'approprient des espaces et des lieux qui leurs étaient précédemment interdits tels que l'école, les universités, le lieu de travail, etc. En effet, le voile permet la circulation de la femme dans un espace extra-domestique duquel elle était jusqu'alors généralement exclue. Le voile est également un lieu où se joue l'identité islamique personnelle, qu'elle symbolise ou non la résistance à un Occident sécularisé. C'est la raison pour laquelle il est également considéré comme un comportement politique.

En Europe, c'est seulement depuis la polémique autour du voile, notamment après l'exclusion, en 1989, de trois jeunes filles qui avaient refusé de retirer leur foulard au sein d'un établissement scolaire de France, qu'un débat sur le foulard est lié aux débats contemporains sur l'intégration des personnes issues de l'immigration². Cette « affaire du foulard » se clôturera par l'adoption d'une loi interdisant son port dans les institutions publiques le 5 mars 2004. La majorité des pays européens sont confrontés à cette problématique, habituellement liée au principe de l'autonomie des institutions publiques, mais les réponses qui y sont apportées varient d'un pays à l'autre³.

La polémique autour du voile montre que la question de la femme en général, et plus particulièrement son corps et l'autonomie de celui-ci, provoque des tensions. En effet, dans l'inconscient collectif, le foulard n'est pas considéré comme un simple élément vestimentaire. Il est souvent perçu comme un signe d'oppression de la femme remettant en question le principe d'égalité des sexes. C'est le rattachement à une référence religieuse révélant l'identité religieuse de la personne qui le porte, et non le voile lui-même en tant que simple élément vestimentaire qui pose problème ; c'est, en d'autres termes surtout, le voile comme signe ostentatoire dans des lieux publics comme à l'école et les lieux de travail (voir pages 4 à 6).

Le voile n'est pas forcément inesthétique et austère. Souvent, la tenue des jeunes femmes dans les grandes métropoles rompt avec la tenue préconisée par certains mouvements littéralistes. Généralement, la plupart des femmes musulmanes tiennent compte des codes vestimentaires locaux bien que certains courants religieux aient tendance à condamner l'émergence d'une tenue qui ne se conforme pas aux finalités du voile islamique. Celles-ci préconisent souvent le port du voile intégral, bannissant les vêtements dits occidentaux comme

² Pour une analyse détaillée sur cette problématique nous vous recommandons l'article suivant F. Dassetto, *Foulards, signes, rencontres*, Cismoc Papers on line, janvier 2004, 6 p

https://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/cismoc/documents/Foulards_signes.pdf

³ Voir F. Dassetto, *L'Iris et le croissant*, PUL, pp. 81-88.

par exemple le pantalon ou la jupe pour privilégier des vêtements d'une seule pièce comme le *jilbab*, raison pour laquelle il est important d'établir une distinction entre le voile qui couvre uniquement la chevelure ainsi que le cou du voile intégral (voir pages 6 à 9). Dans ce qui suit, je recense une série d'ouvrages sur le voile, qui empruntent des postures et des méthodes différentes.

Le voile dans l'histoire

Évoquons tout d'abord livre de N. B. Abouddrar, *Comment le voile est devenu musulman* (Flammarion, 2014, 263 p.). Ce livre rédigé par un professeur d'esthétique, à l'Université Paris III, est un essai qui se compose de 5 chapitres. Dans le premier, l'auteur soutient que le voile est d'abord une pratique religieuse chrétienne. Le second montre comment l'exégèse coranique a entériné la sacralité du voile. Le troisième chapitre porte sur la colonisation et montre notamment comment le voile symbolise son refus de la colonisation. Dans le quatrième chapitre, il examine « les dévoilements spectaculaires » dans les pays majoritairement musulmans. Dans le cinquième chapitre, il aborde « le voile au risque des images », c'est-à-dire ces tensions qui existent dès lors que le voile devient une image de l'islam et que l'islam lui-même se converti à l'image. L'auteur s'attache donc à démontrer que le voile n'est pas une spécificité musulmane et explique plutôt comment cette pratique millénaire est devenue musulmane. Selon lui, ce dernier au départ, n'a pas de fonction religieuse. Par exemple, les Grecs et les Romains le portent comme un simple manteau et il peut cacher le visage. Pour lui, le voile ne commence à remplir une fonction religieuse qu'avec l'apparition du christianisme. Par la suite, le Coran en parle trois fois : d'abord par la domination du regard, puis comme rideau et enfin placé sur la tête. L'apport principal de l'ouvrage se situe au niveau de la comparaison du régime de visibilité entre christianisme et islam. Il propose également une réflexion esthétique et historique sur le voile - notamment sur Dieu l'invisible - dans le monothéisme pur. Au départ, le voile n'a pas ce rôle de soumission de la femme ; c'était plutôt un signe de respectabilité, dit-il. D'après l'auteur, ce qui heurte les sociétés modernes et sécularisées, c'est le manque de transparence et de visibilité du voile alors que l'Occident s'inscrit dans un système du visible et du transparent. L'une des hypothèses avancées par l'auteur consiste à maintenir que le voile musulman trouble « l'ordre visuel », c'est-à-dire l'une des exigences éthiques de nos sociétés. Le refus de laisser voir est interprété comme une sorte de dissimulation.

Y. Foehr-Janssens, S. Naef et A. Schlaepfer, *Voile, corps et pudeur : Approches historiques et anthropologiques* (Labor et Fides, 2015, 288 p.). Un ouvrage collectif récent,

coordonné par trois chercheuses de l'Université de Genève. Il est issu des actes d'un colloque qui s'y est tenu en avril 2013. Après une introduction, l'ouvrage se divise en quatre parties thématiques. La première est consacrée à l'histoire du voile dans les trois monothéismes « Voile et monothéismes » ; la deuxième traite de la question du « corps, pratiques vestimentaires et traditions religieuses » ; la troisième examine le « voile islamique et espace public en Europe » et enfin, la dernière partie propose une note autour de l'exposition présentée au colloque sur le thème « Voile et dévoilement » retraçant l'histoire du voile. L'ouvrage a pour objectif d'aller au-delà des stéréotypes et de montrer les différentes significations du voile et les diverses motivations qui poussent encore des femmes à se voiler aujourd'hui. Cet ouvrage collectif a pour ambition de faire le point sur la question et de montrer l'ensemble des manières d'aborder cette problématique à partir des différents ancrages disciplinaires.

Le voile en Europe

F. Khosrokhavar et F. Gaspard, *Le foulard et la République* (La Découverte, 1995, 214 p.). Farhad Khosrokhavar est un sociologue franco-iranien surtout connu pour ses travaux sur la radicalisation. Françoise Gaspard est historienne et fut maire socialiste de Dreux. Cet ouvrage est paru cinq ans après l'apparition de « l'affaire du foulard » en France. Il est divisé en deux grandes parties, la première étant consacrée à cinq entretiens avec des jeunes filles voilées menés entre 1993 et 1994. À travers ces entretiens qui relatent cinq points de vue de jeunes filles sélectionnées par les auteurs, ces derniers veulent mettre en avant les diverses motivations qui ont poussé les jeunes filles à se voiler. L'ouvrage établit une distinction entre le voile de la femme immigrée âgée et le foulard des jeunes filles socialisées en France. Après cette première partie qui donne le point de vue des jeunes filles portant le voile, la seconde veille à replacer la controverse autour du voile en France dans son contexte historique. Les deux auteurs mettent en avant que les débats sont liés à la laïcité et à l'intégration des personnes issues de l'immigration.

N. Weibel, *Par-delà le voile: femmes d'Islam en Europe* (Editions Complexe, 2000, 214 p.) D'après Nadine Weibel, maître-assistante en Sciences des religions à l'Université de Fribourg en Suisse, sur base d'une longue enquête menée auprès des personnes issues de l'immigration maghrébine et turque en Allemagne et en France ; le voile musulman tel qu'il est porté en Europe remplit différentes fonctions symboliques. Il met d'abord en avant la fonction de *soumission* de la femme à Dieu - et non comme un signe de soumission à l'autorité des hommes - à travers notamment une réappropriation de la foi de la jeune femme. Ensuite, le voile permet également la distinction ou la *séparation* entre les sexes et constitue d'une certaine

manière une protection vis-à-vis des hommes. Il permet également *l'identification* de la femme à certaines valeurs religieuses indiquant ainsi ses spécificités religieuse et culturelle. C'est aussi un instrument de *contestation* par rapport à une société sécularisée qui ne laisse que peu de place aux convictions religieuses. Enfin, *l'instrumentalisation* du voile permet l'émancipation de la femme en lui conférant liberté et autonomie.

A. D'Arripe, *Voiler et dévoiler: Élèves voilées et enseignants au cœur des interactions* (Presses universitaires de Louvain, 2004, 140 p.) L'ouvrage porte sur l'école l'un des premiers lieux de socialisation pour les personnes issues de l'immigration. À partir d'observations menées dans des écoles bruxelloises et d'entretiens avec cinq enseignants et quatre jeunes filles voilées, l'auteure développe plus spécifiquement la manière dont les enseignants et les jeunes filles voilées interagissent. Au-delà des rites d'interactions particuliers entre ces jeunes filles et le corps enseignant, l'auteure analyse l'idée que ces jeunes filles portent un stigmate au sens d'E. Goffman. En effet, le port du voile, comme un stigmate visible, ne permet pas une acceptation totale dans la société d'accueil et engendre, chez ces jeunes filles, un renversement de stigmate en adoptant une attitude provocante envers les enseignants. D'autres éléments sont également analysés : la présentation de soi, les stéréotypes, de part et d'autre, qui influencent les comportements et les rites d'interactions. Cet ouvrage est issu d'un mémoire de fin d'études récompensé par le Prix BrUCL⁴.

John R. Bowen, *Why the French Don't Like the Headscarf: Islam, the State, and the Public Space* (Princeton University Press, 2007, 304 p.). Cet ouvrage examine la spécificité des débats français autour du voile en France. Il analyse aussi les débats au sein de la Commission Stasi qui ont débouché sur l'interdiction du voile dans les écoles, c'est-à-dire la loi de 2004. Pour Bowen, cette loi constitue non seulement l'aboutissement d'une longue tradition anticléricale française mais aussi une spécificité française de la laïcité. D'après J. Bowen, depuis 1989, une série de facteurs a mené au vote de la loi de 2004. La première affaire du foulard éclate en 1989 après la *fatwa* meurtrière menée à l'encontre de Salman Rushdie, puis ce fut l'émergence du Front islamique du Salut (FIS) en Algérie. Enfin, cette interdiction doit aussi être analysée avec le contexte géopolitique international et les différentes attaques terroristes dans les pays occidentaux (11 septembre 2001, attentats de Madrid en mars 2004, attentats de Londres en juillet 2005, etc.). En France, l'islam comme menace internationale, la violence dans les banlieues françaises et la montée de l'extrême droite sont autant de facteurs

⁴ Prix décerné au meilleur mémoire axé sur la Région bruxelloise.

qui ont favorisé cette interdiction. Selon lui, la présence de musulmans considérée comme une menace pour les valeurs de la république est alimentée par les différents médias, question qui est analysée dans les chapitres sept, huit et neuf. Au total, l'ouvrage est composé de dix chapitres qui visent à une compréhension anthropologique des débats publics autour de l'interdiction du voile à l'école et dans les espaces publics. John R. Bowen est un anthropologue, connu pour ses travaux sur l'islam en France et en Indonésie et sur le droit musulman. Il enseigne l'anthropologie à l'Université de Washington Saint-Louis.

Voile et mode islamique

E. Tarlo, *Visibly Muslim. Fashion, Politics, Faith* (Bloomsbury, 2010, 236 p.) Un ouvrage qui souhaite non seulement aller au-delà de l'unique différenciation entre les femmes voilées et celles qui ne le sont pas mais également dépasser les différenciations habituelles, comme par exemple celles qui portent le *hijab*, *niqab*, *jilbab*, etc. À travers une étude ethnographique, l'auteure étudie les pratiques vestimentaires des jeunes femmes musulmanes, généralement issues de la seconde génération, en Grande-Bretagne. C'est la spécificité de ces pratiques vestimentaires de femmes musulmanes vivant dans ce pays et dans les grandes villes européennes qu'elle veut mettre en exergue. D'après E. Tarlo, sociologue britannique enseignant au sein du département d'anthropologie de l'Université de Londres, ces jeunes femmes se réapproprient le voile traditionnel en le personnalisent et le rendant ainsi compatible avec le mode de vie moderne. Le voile adapté au contexte occidental devient un objet de mode et engendre une nouvelle manière d'être musulmane ainsi qu'une nouvelle identité musulmane dans un contexte occidental. L'ouvrage est divisé en huit chapitres. Après une introduction, le premier des chapitres est consacré à la présentation du parcours de trois femmes qui choisissent de porter le voile. Il relate les biographies d'une militante associative, d'une comédienne et d'une artiste. À travers ces jeunes femmes, l'auteure montre la recomposition du religieux en contexte occidental. Dans le chapitre suivant, elle présente le cheminement individuel de femmes converties à l'islam. Cette première partie du livre est consacrée à l'émergence d'une « mode musulmane » ou « d'un voile à la mode » à travers la recherche esthétique des femmes qui portent le voile, mais aussi à travers l'apparition des créateurs de modes et de femmes qui font carrière dans la mode islamique. Dans la seconde partie de l'ouvrage, E. Tarlo parle de la médiatisation et du débat sur le voile à l'école (chap. 5) ainsi que des polémiques autour du voile intégral dans les sociétés occidentales (chap. 6). Les deux derniers chapitres sont consacrés au voile sur internet et sur les réseaux sociaux, à l'apparition d'un nombre important

de boutiques en ligne proposant des variétés de produits « magasins de mode islamique » ainsi que des sites en ligne. Le phénomène d'islam de marché qui se développe dans un contexte de libéralisation de l'économie et de la toile est aussi abordé.

E. Tarlo et A. Moors (eds.), *Islamic Fashion and Anti-Fashion: New Perspectives From Europe and North America* (Bloomsbury, 2013, 294 p.) Un ouvrage collectif sur les nouvelles pratiques vestimentaires et le phénomène de la mode islamique dans différents pays européens et aux Etats-Unis. L'un des objectifs de l'ouvrage est de montrer le processus de transformation de la tenue traditionnelle et son adaptation à une culture de consommation avec l'apparition du label « halal » et l'apparition de la mode islamique. L'ouvrage montre les différentes manières de porter le voile à travers de nombreuses illustrations. L'ouvrage est divisé en 5 parties ; la première traite de l'expérience vestimentaire dans les lieux de rencontres, des lieux publics tels que la piscine et les plages avec le *burqini* en analysant la société « multiculturelle » canadienne à partir de la série « *Little Mosque on the Prairie* ». La deuxième partie porte sur l'histoire et l'héritage de la mode islamique en Turquie, aux Pays-Bas et au Texas. La troisième partie aborde quant à elle le développement d'un commerce de mode islamique. La quatrième partie examine le phénomène de mode islamique dans les médias. Enfin, le cinquième volet dépeint la tension entre ce phénomène de mode et l'apparition d'une pratique vestimentaire qui se veut anticonformiste et à contrecourant de la pratique vestimentaire en Occident. L'un des apports de l'ouvrage est de démontrer comment le voile, signe de l'« altérité » par rapport à la culture occidentale, s'adapte au monde de la mode et introduit ainsi une dimension temporelle, une mode islamique contemporaine, à une prescription divine considérée comme atemporelle. L'ouvrage met aussi l'accent sur les dilemmes éthiques liés à la rencontre d'une mode islamique avec le mode de consommation. De plus, le livre analyse les rapports au corps, à la séduction, à l'identité, etc. Annelies Moors enseigne l'anthropologie et la sociologie à l'Université d'Amsterdam. Emma Tarlo est une sociologue britannique enseignant au sein du département d'anthropologie de l'Université de Londres. Elles sont deux grandes spécialistes du sujet.

Voile, politique, liberté et sécularisation

Le livre de N. Geerts, *Fichu voile! Petit argumentaire laïque, féministe et antiraciste* (Edition Luc Pire, 2009, 254 p.), constitue un essai bien argumenté, parfois humoristique, relatif aux débats difficiles qui animent les milieux de la laïcité philosophique, mais aussi la société en général, à propos du port du foulard au sein des institutions publiques en Belgique. Après avoir interrogé de manière très critique les diverses symboliques du voile (celle de la défiance

exprimée à l'égard des hommes, celle qui consacrerait ainsi une inégalité foncière entre l'homme et la femme, celle qui établirait le primat du religieux sur le temporel, voire un repli identitaire), qui lui semblent souvent injustement mises de côté au profit d'argumentaires uniquement liés au respect des libertés individuelles, la philosophe N. Geertz, initiatrice du Réseau d'Actions pour la Promotion d'un Etat laïque, se montre soucieuse de penser la compatibilité de cette pratique islamique avec les règles du vivre ensemble. Elle établit dès lors un état des lieux assez nuancé sur les questions et problèmes que posent la présence du voile à l'école, dans la fonction publique (et en particulier pour l'enseignante) mais aussi au Parlement, rappelant les cas qui s'y sont posés, les acteurs impliqués et les principes qui y sont mobilisés. Se faisant, elle éclaire la complexité du système de neutralité qui s'est progressivement construit en Belgique mais aussi ses apories, dont l'une d'elle résulte des confusions qui ont pu se construire entre laïcité philosophique et laïcité politique, au détriment du partage aisément assumé de cette dernière par tous et toutes.

J. Wallach Scott, *The Politics of the Veil* (Princeton University Press, 2010, 224 p.) Le livre traite également des débats qui ont précédé la loi de 2004 en France. L'auteure, Joan Wallach Scott, est une militante féministe de gauche aux Etats-Unis. Dans ce livre, elle discute de la question du voile en lien avec le racisme, l'incapacité selon elle pour la France d'intégrer ses anciens colonisés qui se retrouvent sur son territoire, la laïcité, l'individualisme et la sexualité. Elle se montre fort critique à l'encontre des promoteurs de l'interdiction du voile et de leurs arguments, notamment l'idée de préservation de la laïcité.

H. Elver, *The Headscarf Controversy: Secularism and Freedom of Religion* (Oxford University Press, 2012, 259 p.) L'ouvrage dresse l'état des lieux de la controverse et des débats sur le voile. Les principaux thèmes abordés sont les droits de l'homme, l'islamophobie, le droit comparé et l'exclusion des femmes de la sphère publique dans les démocraties libérales laïques. L'auteure, juriste et enseignante à l'Université de Californie, analyse le traitement juridique de cette problématique dans différents pays. La première partie du livre est consacrée à la Turquie. Elle traite de la nature de la controverse et de l'histoire de celle-ci ainsi que du rôle de la Cour européenne des droits de l'homme dans cette controverse. La seconde partie est consacrée aux pays occidentaux. Un chapitre aborde le discours antimusulman en Europe, les trois chapitres suivants se focalisant plus particulièrement sur la France, l'Allemagne et les Etats-Unis.

S. Amer, *What is Veiling?* (Edinburgh University Press, 2014, 256 p.) Un ouvrage qui constitue une bonne introduction générale à la question du voile et est composé de trois parties :

la première s'intitule « islam politique et voile ». Elle en explique la fonction religieuse, c'est-à-dire ce que disent les textes sacrés de l'islam mais aussi le rôle que joue le voile dans la culture et le politique. Un chapitre est consacré à ce que disent les musulmans progressistes (ou libéraux) contemporains à propos de la question du voile. Une seconde partie historique est consacrée à l'évolution du voile en Occident et au Moyen-Orient. La dernière partie traite du voile et du féminisme, la mode islamique et le voile dans l'art. L'auteur met en exergue les différentes significations que les femmes musulmanes attribuent à cette pratique vestimentaire. Sur le plan religieux, Amer adhère à une approche progressiste selon laquelle le voile émane d'une décision personnelle. L'ouvrage contient un glossaire très utile sur les termes autour du voile dans les différentes sociétés et régions musulmanes.

Voile integral

E. Brems (ed.), *The Experiences of Face Veil Wearers in Europe and the Law* (Cambridge University Press, 2014, 324 p.) Il s'agit d'un ouvrage collectif analysant les débats et réponses des différents systèmes juridiques sur le voile intégral dans plusieurs pays européens. Les auteurs examinent et comparent les données de terrain sur le vécu des femmes voilées et les raisons pour lesquelles elles portent le voile intégral et cela dans cinq pays européens : les Pays-Bas, le Danemark, le Belgique, la France et l'Angleterre. Le deuxième axe aborde les débats publics sur le voile en Europe : la question des droits de l'homme, la symbolique du voile, le voile intégral, la question du genre, le féminisme, la criminalisation des femmes voilées, la souveraineté de l'Etat et les jeux des partis politiques. La majorité des participantes à cet ouvrage est issue d'universités belges.